

CHRONOLOGIE RAMASSÉE DE L'IMPOSTURE DE FÉLIX TSHISEKEDI, NOTRE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

NB : Le ton badin et visiblement provocateur de ce texte en mécontentera plus d'un. Il a été intentionnellement employé par l'auteur dans la vue d'éveiller la fibre patriotique et le sens de justice du lecteur, préférentiellement congolais de la RDC.

Nous sommes le 1^{er} janvier 2019. Depuis la veille, la RDC est privée de la connexion internet. Cette décision totalement impopulaire a été prise soi-disant histoire de stopper la propagation des infox liées aux opérations de dépouillement des bulletins de vote. Dans la foulée, le signal de RFI a été coupé sur toute l'étendue du territoire national. L'envoyée spéciale de cette prestigieuse radio est désormais considérée persona non grata.

Sans être un grand savant, n'importe qui peut constater qu'il s'agit là d'une mesure d'isolement. Mesure prise afin de réaliser une fraude massive qui permette de déclarer vainqueur un candidat à la solde de Kabila. D'aucuns pourraient croire que ledit candidat se nomme Emmanuel Shadary, le dauphin du désormais ex-président de la République Démocratique du Congo...

Neuf jours plus tard, le 10 janvier 2019, aux alentours de 3h du matin, la Commission Électorale Nationale dite Indépendante (CENI) publie le nom du gagnant de la parodie de l'élection présidentielle. Il s'agit du fils le plus célèbre de feu l'opposant historique Étienne Tshisekedi. Portant naturellement le même nom que son père, à la différence de ce dernier, le joufflu et ventripotent gars se prénomme Félix. Par un miracle loin d'être divin, il est parvenu à engranger sept millions de voix, un million de plus qu'un autre opposant ayant acquis la notoriété assez récemment, j'ai cité Martin Fayulu, et trois millions de plus que le cétacé Shadary.

À l'annonce de ces résultats aussi rocambolesques qu'invraisemblables, des cris jubilatoires à peine recouverts par des pétards circonstanciés ont retenti non seulement au siège de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), le parti dont le désormais Président de la République est le chef, mais également un peu partout dans le pays. Cette liesse, loin d'être générale, a perduré jusqu'au lendemain de la publication des résultats.

Pourquoi loin d'être générale, me demanderez-vous... Because ces élections, encore plus truquées qu'un mauvais tournoi de catch féminin américain, ne l'ont été que de nom. C'est que les irrégularités les plus manifestes les ont accompagnées, sous la bénédiction d'une machine à voter illégale et trop souvent défectueuse. Quant au dépouillement des bulletins, sa transparence rivalisait avec celle d'une couche de béton de 20 cm. Autant d'ingrédients pour préparer une vaste tricherie. La majeure partie de la population rdcienne n'est nullement dupe de ces basses manœuvres. Constatée au plus haut point, impuissante (du moins pour l'instant), retenant une rage sans cesse croissante, elle ne peut que se rendre à l'évidence.

Je m'emploie ici à expliquer, de manière lapidaire, l'énorme imposture dont nous, citoyens congolais, sommes victimes. Fruit d'un long processus dont elle constitue l'aboutissement logique, ladite imposture prend racine dans des faits remontant à au moins quelques mois...

Le dépôt des candidatures à la CENI

Au courant du mois de septembre de l'année passée, la Kabilie Démoncratique a réussi le coup de maître d'écarter de la course à la présidentielle les opposants qu'elle jugeait gênants, car suffisamment populaires (à l'époque) pour rafler bien des voix lors des scrutins. C'est ainsi que Moïse Katumbi en exil a honteusement et lâchement été empêché de retourner sur la terre de ses ancêtres. Quant à Jean-Pierre Bemba, son dossier de subornation des témoins lui a été fatal, la Cour de cassation ayant, au mépris du droit pénal congolais, assimilé cette infraction (inexistante dans son arsenal juridique) à la corruption (qui peut conduire à l'inéligibilité d'un candidat). Une assimilation d'autant plus malheureuse que ce genre d'analogie est strictement interdite par nos lois et que les instruments internationaux l'autorisant n'ont pas été ratifiés par notre État...!

Pour faire bonne mesure et paraître impartiale, la Cour, totalement inféodée au régime de Kingakati, a invalidé la candidature de l'ancien Premier ministre Adolphe Muzito suite à un conflit d'intérêts qui régnerait entre lui et le PALU, le parti politique dont il est issu. Je ne suis pas un juriste pointilleux, je le reconnais sincèrement. Je doute toutefois que le conflit d'intérêts fasse partie des conditions d'inéligibilité retenues par la loi électorale...! Quant au poussiéreux Antoine Gizenga, antique Secrétaire Général du parti précité, un peu malvoyant sur les bords, il aurait oublié d'apposer sa signature sur certains documents. Sa candidature a donc été rejetée pour défaut de signature ! À ce sujet, il n'est jamais mauvais de rappeler que le dauphin de Kabila, l'exubérant Shadary, lors du dépôt de sa candidature à la CENI, n'a signé aucun document, cette tâche ayant été confiée au Directeur de cabinet du Président, le plus que sulfureux Néhémie Mwilanya (orthographe non garantie)...!

Il s'avère assez étrange que durant ce règlement de comptes politicien d'une rare déloyauté, un autre opposant emblématique, Félix Tshisekedi, s'en est sorti indemne. Lui qui, pourtant, n'a pas déposé une copie de son diplôme de graduat dans son dossier de candidature (les mauvaises langues affirment que c'est parce qu'il n'en aurait simplement pas. Peut-être ont-elles raison...). Bon, l'attestation de carrière politique incluse dans ledit dossier aurait le don de suppléer à cette carence, dixit la loi électorale. Soit...

Ne parlons même pas de Vital Kamerhe, dont, certes, le poids politique est considérable, mais qui n'a d'opposant que le nom. La mission de cette sinistre taupe de la Kabilie a toujours été, depuis au moins 2011, de diviser et d'affaiblir l'opposition. Edem Kodjo, de triste mémoire, ne me dira pas le contraire...

Quant à Martin Fayulu, son insignifiant gabarit politique à l'époque ne perturbait pas le sommeil du malfaiteur des caciques de la Majorité...

Pour ma part (et nous sommes nombreux à le penser), je me tape le luxe de croire qu'un deal se planifiait entre le pouvoir soi-disant sortant et le fils à Papa de Limete. Pourquoi avec lui ? Parce que sa nature extrêmement conciliante et influençable confinait à une naïveté de bébé le rendait très malléable.

La machine à frauder

Déjà dès le début de l'année 2018, si pas avant, l'opposition, comme un seul homme, s'était insurgée contre l'usage de la machine à voter. En effet, cette dernière, loin d'être une imprimante, comme certains aiment bien le raconter, est un ordinateur à écran tactile tournant sous Android. Commandée depuis la Corée du Sud, cette merveille du bug n'a pas reçu l'assentiment des instances de contrôle de son pays d'origine qui jugèrent le fonctionnement du joujou

peu fiable. Au point que les autorités de Séoul, telles des Ponce Pilate à peau jaunâtre, se déchargèrent, via un écrit officiel, de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement de la chose.

La machine à tricher, en fait, inaugurerait le vote électronique en terre kabile, au mépris absolu de l'article 237 ter de la loi électorale qui l'interdit formellement. Les thuriféraires du régime et, plus tard, les membres de l'UDPS dont la volte-face sur cette question surprit plus d'un (nous y reviendrons), théorisèrent que le bulletin déposé dans l'urne étant en papier, le vote comportait un caractère manuel. Ignorant (ou feignant de le faire) que le vote étant le CHOIX opéré, il s'effectuait à l'instant où l'électeur appuyait sur l'écran tactile au moment où il désignait son candidat, le bulletin papier ne constituant que la matérialisation dudit choix.

Par ailleurs, grande s'avérait la suspicion que les données issues du vote soient aisément manipulées, à dire d'experts, parmi lesquels la Westminster Foundation for Democracy (WFD) des British. Corneille Nangaa, l'arrogant et narquois président de la CENI, tenta de rassurer l'opinion en affirmant sans rire que seuls les bulletins papiers seraient pris en compte lors du dépouillement. Nous verrons plus tard qu'il s'agissait là d'une demi-vérité.

En dépit de tous ces éléments qui formaient le lit de la fraude du tumultueux fleuve des élections, le parti cher à Félix réalisa un virage à 180° en courant le risque d'y participer avec ou sans cette infernale machine ! La raison officiellement invoquée était que la politique de la chaise vide profiterait aux kabilistes qui, soit gagneraient les scrutins du fait de l'absence de l'opposition, soit annuleraient tout bonnement lesdits scrutins pour cause de refus de ladite machine, ce qui maintiendrait le barbu de Kingakati au trône. Officieusement, l'UDPS se résigna à cautionner cette sombre mascarade en sachant pertinemment que le coup fourré qu'il s'appropriait à réaliser avec la Majorité présidentielle par l'entremise du pseudo-opposant Kamerhe lui ferait singulièrement perdre de l'électorat, car une bonne partie de la population ne serait pas dupe de ces manœuvres.

Le fiasco de Genève

Au pays des Helvètes, sous l'égide la fondation Koffi Annan, les grands ténors de l'opposition rdienne (y compris les candidats malheureux injustement invalidés par la Cour constitutionnelle) prirent le parti de se réunir autour d'une table afin de discuter de l'avenir politique du pays durant la période postélectorale. Plusieurs points ont été résolus (dans le sens de "décidés"), notamment le refus de la satanée machine à truquer et une transition de deux ans qui serait menée par celui qui remporterait les élections sans ladite machine (pour ne pas dire par celui qui serait désigné comme chef de cette transition à l'issue d'un vote entre participants de cette réunion).

Du reste, une espèce de code de bonne conduite, formant un document annexe, était censé contraindre quiconque ne respecterait pas les résolutions prises dans l'accord de s'exposer à l'opprobre populaire et de cesser toute activité politique.

Autant le document principal que son annexe furent signés par les protagonistes. Mieux : du vote se dégagea un nom : Martin Fayulu. Au départ, toutes les parties à cette étrange réunion acceptèrent le résultat dudit vote. Mais moins de 24h plus tard, le rondouillard Félix, soudain frappé d'une intuition (ou d'un éclair de génie), "après avoir écouté sa base" (lol), décida de se retirer de l'accord de Genève en reniant sa propre signature !!! Il fut suivi dans sa démarche par le Kamerheon quelques heures plus tard. Le fameux accord de Genève, dont la popularité était à la mesure de son caractère éphémère, partit en couille ...!

En toute objectivité, on peut reprocher aux pourparlers de Genève leur nature non inclusive, car seule une frange de l'opposition y était conviée. Toutefois, à la manière dont le fils au Sphinx de Limete et son acolyte polychrome se retirèrent, presque simultanément, desdits pourparlers, il n'est pas superflu de signaler qu'il y avait anguille sous roche. D'autant plus que les raisons du retrait invoquées par Papa Félix étaient plus grotesques les unes que les autres, allant de l'envoûtement à la franc-maçonnerie en passant par la balkanisation de la RDC et la vente de notre État à des consortiums occidentaux ! Des justifications mal ficelées ne reposant sur aucune once de preuve.

Quoi qu'il en fût, la réunion au pays de Nestlé signa, au-delà d'un avorton d'accord, la scission de l'opposition congolaise en deux grandes coalitions : la coalition LAMUKA, dont Martin Fayulu est chef de file, et la coalition CACH dirigée par Tshisekedi Fils. La première est principalement soutenue par Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba, les mécontents du processus électoral. Quant à la seconde, elle peut compter sur la notoriété et l'électorat de Vital Kamerhe, la taupe du régime de Kingakati.

Les accords fantoches de Nairobi

Les deux torpilleurs de l'accord mort-né accouché dans la douleur en Suisse, satisfaits de leur forfaiture, se rendront à la capitale kenyane quelques jours plus tard. Sûrs que leur coalition remportera l'élection présidentielle et croyant qu'ils sont seuls au monde, ils broderont, avec du mauvais fil, un document censé, entre autres, partager le pouvoir entre L'UNC (parti politique de Vital Kamerhe) et l'UDPS (parti cher à Félix Tshisekedi). Je ne sais pas si c'est par distraction, ignorance ou de manière délibérée que le fils à feu Étienne accepta de diluer son autorité au profit du Kamerheon. Tenez : les accords de Nairobi stipulent, de manière non équivoque, que l'UDPS ne pourra diriger plusieurs services et ministères d'importance, à l'instar des ministères de l'intérieur, de la défense ou encore du budget. De même, la Présidence du Sénat et la Cour constitutionnelle seront sous la coupe de L'UNC !

Bref, Félix et sa base n'auront droit qu'à des miettes de pizza... Un vrai piège à pigeon !

Attendu que Kamerhe est un pion de la Kabilie, il n'est pas excessif d'affirmer que lors d'une potentielle mise en place des institutions de l'État, la majorité présidentielle de Kingakati raflera pratiquement tous les postes clés, ce qui mettra le potentiel président de la République en sérieuses difficultés. Le sachant bien, Tshisekedi Fils multipliera les déclarations à travers lesquelles il affirmera qu'il travaillera avec le pouvoir sortant, main dans la main. Je développerai cet aspect des choses un peu plus loin...

La chaotique préparation aux élections

Malgré l'illégalité manifeste des machines à voter et le risque aigu de fraude que ces dernières laissent planer, le CACH se jeta à corps perdu dans ce mode de scrutin électronique. Lequel mode a toujours été défendu par le Front Commun pour le Congo (FCC), ténébreux regroupement de la Majorité kabiliste. La coalition LAMUKA, pétrie de bon sens, rejeta avec raison cette magouille, estimant que le bon vieux vote au moyen de bulletins papier était l'idéal, car moins facilement traficable que les données informatiques stockées en mémoire.

Entre temps débutait la campagne électorale la plus timide jamais menée en RDC. Là, je parle des candidats députés (nationaux comme provinciaux) et de la plupart des candidats présidents. Ceux de la Majorité kabiliste qui en avaient autant les moyens que l'occasion (y compris le galeux dauphin) s'adonnaient allègrement à un achat massif des consciences. Étrangement, les périples de la coalition CACH rencontrèrent, certes, quelques impédiments (hostilités à Beni et Butembo, notamment), mais s'effectuèrent globalement sans difficultés notables. C'est le regroupement cher à

Martin Fayulu qui essuya son lot d'obstacles : avion interdit de décollage, vols retardés, interdiction de battre campagne en plusieurs endroits (même à Kinshasa !), agressions aussi diverses que particulièrement violentes en d'autres lieux. Un véritable chemin de croix ! Il sautait aux yeux que tout était fait dans le but de rendre la vie infernale à LAMUKA.

À l'occasion, une question taraude mon esprit pourtant pas très curieux de nature : d'où proviennent les fonds qui ont servi à Fatshi et à sa bande à sillonner la RDC ? C'est que l'héritier politique du Sphinx de Limete, en plus de ne pas occuper un emploi grasement rémunérateur au moment de la campagne (ni même avant d'ailleurs), ne gère pas, à ma connaissance, des affaires générant suffisamment de liquidités pour être injectées dans une campagne présidentielle. Quant à Vital, son passé de président d'assemblée nationale lui a donné la possibilité de disposer de certains avoirs immobiliers. Cependant, selon plusieurs sources proches de l'individu, pour une raison ou une autre, l'argent ne rentre plus comme avant. Le pseudo-opposant n'est, certes pas complètement désargenté, mais ne dispose pas non plus d'assez d'oseille pour soutenir une aventure électorale présidentielle.

Mais revenons à cette maudite machine à tricher. Dans un sursaut d'orgueil mal placé faussement nationaliste qui dissimulait de manière assez maladroite la volonté manifeste de ne pas organiser d'élections crédibles en RDC, les kabilistes opèrent pour leur autofinancement. Même l'acheminement du matériel dans les centres de vote, parfois au fin fond de nulle part, fut effectué sans l'aide de la communauté internationale, encore moins de la MONUSCO. Seuls quelques observateurs étrangers triés sur le volet furent admis. Point d'Union européenne, point de States. Pas d'ingérence des forces obscures colonialistes, dixit le volubile mythomane multirécidiviste Lambert Mende, Ministre de la Désinformation.

La recette d'un simulacre de scrutin était ainsi fin prête : retard dans le transport des kits électoraux (de la "quincaillerie", selon Nangaa Corneille) associé à un manque de contrôle international fiable du processus. Pour rappel, à moins de deux semaines de la date initialement prévue pour le déroulement du vote (le 23 décembre 2018), le déploiement du matériel, s'effectuant à pas de tortue, ne couvrait qu'une petite partie du territoire national. Les bulletins vierges, aux effigies de la CENI, n'étaient même pas encore imprimés (en Afrique du Sud)! Il s'avérait totalement impossible que les élections se tiennent à la date précitée. Il fallait que les laboratoires de Kingakati inventent une formule qui permette le report.

La formule fut trouvée, tout feu tout flammes, si vous me permettez l'expression. Vers 2h du matin, le 13 décembre, un important entrepôt de la CENI à Kinshasa subit un incendie. 8000 machines à voter seraient parties en épaisses fumées. Quelle perte immense pour l'organisation à Corneille ! J'en pleure encore des larmes... de crocodile ! En fait, cette sinistre farce ne convainquit que les esprits faibles et autres pigeons. Avant moi, plusieurs observateurs avertis firent remarquer que le lieu de l'entrepôt dévasté se situait à quelques encablures d'un camp militaire et que le coin était quadrillé, jour et nuit, par des éléments de la Garde Républicaine (les patibulaires GR de triste mémoire) armés jusqu'aux gencives. Du reste, la CENI se garda de montrer à la presse les machines calcinées dont il devait fatalement rester des traces... pour la simple et bonne raison qu'il n'y en avait pas !

Un autre détail troublant : le kabiliste Kikaya Bin Karubi, l'un des porte-parole du FCC, soudain investi du don de prophétie, signala sur Twitter l'incendie environ quatre heures avant qu'il ne survienne...!

Les médiocres réalisateurs de ce navet, toute honte bue, cherchèrent un bouc émissaire, le hors-la-loi à pendre au gibet en place publique. Ils le trouvèrent en la personne de Martin Fayulu dont la popularité grandissante mettait de gros bâtons dans les roues de la caravane maléfique de la Majorité. L'élément à charge était un tweet imprudent d'Oli-

vier Kamitatu lancé trois mois auparavant, lequel exhortait à la destruction des machines à frauder, y compris par le feu. La mayonnaise, sûrement avariée par la chaleur de l'incendie, était supposée ne pas prendre du tout. Fayulu et Kamitatu cessèrent d'être inquiétés.

Exactement une semaine après la comédie de l'incendie (aussi réaliste qu'un chameau dansant Macarena en Antarctique), après avoir gamborgé à se faire exploser la cervelle et comme il fallait s'y attendre, Nangaa et ses vilains potes, constatant qu'organiser le vote le 23 décembre relevait de l'utopie, annoncèrent le report d'une semaine du scrutin ! Raison invoquée ? Toujours ce méga-feu de joie qui aurait consumé tellement de machines à truquer que 80 % des centres kinois en seraient dépourvus ! À l'annonce dudit report, la base enragée et fanatisée de l'UDPS voulait faire du grabuge : elle exigeait la tenue des élections au 23 décembre, sans un jour de plus. Étonnamment, Papa Félix, contrairement au cas Genève, n'écoula pas cette fois-là tous ces badauds et usa de son autorité pour calmer les humeurs surchauffées.

Après un Noël plus morose que le sourire d'une momie inca congelée, un autre coup de tonnerre ébranla la pauvre RDC déjà fort secouée par les multiples tortures de son quotidien kafkaïen. C'est que de manière unilatérale, sans la moindre consultation, si ce n'est des gens de leur propre camp (ce qui ressemble plus à une cabale), le charognard Corneille et sa horde résolurent péremptoirement d'écarter des élections de décembre trois villes et de reporter lesdites élections au mois de mars 2019 !!! J'ai cité Beni et Butembo au Nord-Kivu, ainsi que Yumbi au Mai-Ndombe. Why? Because pour le dernier cas, des conflits particulièrement meurtriers ont non seulement ensanglanté cette localité, mais auraient également détruit pas mal de machines à frauder. Il est fort curieux que ces troubles soient survenus précisément durant cette période électorale, à quelques jours du vote... ! Pour ce qui est de Beni et de Butembo, la justification du report fut trouvée dans l'épidémie d'Ebola et l'insécurité endémique de la région. Deux raisons qui ne tiennent pas la route un seul instant. Concernant Ebola, cette maladie cauchemardesque n'empêche pas les honnêtes citoyens de vaquer à leurs occupations. À ce sujet d'ailleurs, quelques jours plus tôt, le Ministre de la Santé, le Docteur Olly Ilunga, rassurait l'opinion que l'épidémie ne compromettrait pas la tenue du scrutin ! Il me semble que Nangaa, en parfait demiurge omniscient, avait pleins pouvoirs de contredire l'avis du Ministre... ! Quant à l'insécurité, qui a toujours sévi dans la contrée depuis au moins 1996, elle n'a jamais entravé le bon déroulement des élections en 2006 et 2011...

Sans verser dans les théories du complot, point n'est besoin d'être grand clerc pour remarquer que durant la campagne, les populations de tous ces lieux exclus ont affiché un soutien massif au candidat Martin Fayulu qui, du coup, s'est trouvé amputé de pas moins de 1 200 000 électeurs potentiels ! La décision de la CENI, d'une rare iniquité, avait pour don de faciliter la victoire longtemps programmée du joufflu de Limete. De la pizza, pardon, du véritable pain béni pour lui... !

Une info peu banale avant de passer au point suivant : durant cette semaine cruciale à quelques jours du scrutin, la capitale rdcienne était sillonnée par des éléments armés qui n'avaient pas l'air originaires de notre pays. Lesdits éléments n'étaient pas déployés pour faire du tourisme, mais plutôt pour sauvagement mater toute émeute en cas de contestation. La même chose s'est déjà produite en septembre 2016, le 19 et le 20, lors de l'avertissement populaire contre la prolongation du mandat de Jojo. Avertissement qui se matérialisa par des marches qui se soldèrent en horribles tueries ! Je me demande ce qu'attend Fatou Bensouda, l'actuelle Procureure Générale de la CPI, pour poursuivre et arrêter les commanditaires de toutes ces atrocités. Bon, je vous le concède, là n'est pas la question et je m'égare quelque peu.

Mais revenons donc à nos moutons, si vous le voulez bien...

Les élections du 30 décembre 2018 et les jours suivants avant la proclamation

La journée démarra par une pluie battante qui n'avait rien d'une bénédiction, du moins à Kinshasa. La RDC s'apprêtait à vivre les pires élections de son histoire, en tout cas l'une des pires de l'histoire moderne. Le cafoillage le disputait à la confusion : bureaux de vote déplacés, voire inexistants, liste des électeurs aux noms affichés en ordre aléatoire, voire introuvables, retards multiples (dans plusieurs centres, les opérations ont commencé vers 15 h au lieu de 7h et certains électeurs ont voté à 22 h !), machines low bat ou carrément folles (vous votez pour le numéro 4 et le bulletin imprimé sort le numéro 13, comme à Inongo), listes retrouvées dans les caniveaux ou les poubelles, j'en passe et de meilleures... Comble de la triche, il a été signalé en maints endroits la présence des machines à voter aux domiciles de pas mal de membres du FCC ! En guise de décoration du salon ou de la chambre, sans doute...!

Comme je l'ai dit précédemment en introduction, afin d'ajouter l'opacité à la mascarade, vers 11h30 du lendemain du vote, Internet fut coupé sur tous les réseaux mobiles en terre kabile ! Histoire de rendre ardue la tâche des témoins et autres observateurs qui auraient un mal de chien à transmettre les résultats. Histoire également de singulièrement faciliter la sale besogne de la CENI qui pouvait traficoter les données en toute impunité, au point même qu'un rat tétraplégique pourrait être élu ! Pour votre gouverne, plusieurs témoins étaient chassés des bureaux de vote sans aucune raison valable.

Cependant certains observateurs, mieux outillés que le commun des mortels, se sont employés à effectuer proprement la tâche pourtant dévolue à l'organisation de Nangaa qui a énormément dégueulassé. C'est ainsi que la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO), une organisation de cathos, dont on ne peut mettre en cause la probité et le sérieux, a averti l'opinion qu'elle connaissait (sans le citer) le nom du vainqueur de la présidentielle, tout en mettant en garde la CENI de se conformer à la vérité des urnes. C'est que la vigilante CENCO subodorait un trifouillage sans nom en cours. La réponse de la CENI et du gouvernement du patelin ne se fit pas attendre : les calotins furent gentiment priés de la fermer et de s'occuper de leurs hosties, car leurs propos seraient de nature à engendrer des mouvements subversifs dont ils seraient tenus responsables au cas où ils surviendraient. Ce à quoi la CENCO rétorqua, à juste titre, que toute conséquence d'un soulèvement populaire serait plutôt portée par ceux qui entretiennent et soutiennent la fraude. Chose aussi bizarre que suspecte, la coalition CACH (tandem d'enfer Fatshi / Kamerhe) se rallia à la position officielle, préférant soutenir un régime décadent et criminel, une organisation à sa solde, plutôt que la volonté du peuple. En affirmant cela, je ne lance nullement des propos en l'air, comme on le verra bientôt...

À deux jours de la publication des résultats de l'élection présidentielle, en écoutant l'édition vespérale de Top Congo FM, j'ai été profondément atterré du discours dithyrambique tenu par Tshisekedi Fils à l'endroit du barbu de Kingakati. Les presque 18 ans de son règne calamiteux étaient singulièrement blanchis par sa Sainteté Félix. De dictateur impénitent, le jumeau d'Hewa Bora se retrouva chanter de la démocratie (au motif qu'il a permis d'organiser les élections !). Mieux : en prime de sa capacité de nuisance, Kabila et toute sa clique de voyous méritent de vivre paisiblement sur notre sol. Il pourrait même être envoyé sous d'autres cieus en mission de pacification, fort d'une expérience longue et éprouvée dans ce domaine !!! Les frères de Fatshi massacrés tout récemment au Kasai et ceux qui sont sauvagement et quotidiennement tués à Beni et dans les environs ont dû se retourner dans leurs tombes ou dans leurs charniers en écoutant ces cyniques élucubrations...!

Tout ce tissu d'âneries m'a définitivement convaincu que le dauphin choisi par le frère à Zoé n'était pas celui qu'on croyait...

La proclamation des résultats de la présidentielle

Dès la veille, les militants du parti du joufflu, bouillants d'ardeur et transportés par une ineffable joie, envahissaient, telles des fourmis, le siège. Loin d'être des devins extralucides, ils SAVAIENT que leur leader serait déclaré vainqueur de l'élection présidentielle. Une assurance jugée absurde par ceux qui firent une lecture distraite des événements politiques récents.

L'agitation atteignit son comble à 3h du matin du jeudi 10 janvier 2018, lorsque le clown Corneille, après la longue scène burlesque de la lecture de la proclamation des députés provinciaux par ses sbires, acheva la tragédie en jouant le clou du spectacle. Comme dit à l'introduction de ce texte, Félix fut, semble-t-il, voté par environ 7 millions d'électeurs, Fayulu par 6 millions et le dauphin déchu par 4 millions.

Il sied de noter qu'au moment de ce show télévisé d'un goût peu raffiné, plusieurs bureaux de vote n'avaient pas encore transmis leurs résultats pour compilation. Les farceurs de la CENI répliquent que le nombre desdits bureaux étant marginal, cela n'aurait aucune influence significative sur les résultats globaux. Certes, mais faut-il croire ce que racontent ces gens, qui ont conduit le processus électoral avec une rare légèreté ?

Par ailleurs, en début de scène, Nangaa déclara sans rire que pour obtenir les résultats pataphysiques lus nuitamment, son organisation a pris en compte les bulletins papiers ainsi que les données contenues dans les clés USB. Ce qui indique que la machine à tricher n'était pas qu'une simple imprimante, mais un véritable ordinateur. Le vote électronique étant formellement interdit par la loi électorale, ces données informatiques n'avaient rien à faire là...

L'église catholique, à travers la CENCO, ne tarda pas de déclarer haut et fort, quelques heures après la proclamation des résultats, que ces derniers (du moins concernant la présidentielle) ne reflétaient pas la vérité des urnes. Telle fut également la position de la France, des États-Unis et de l'Union européenne dans son ensemble. L'Union africaine et la SADEC, très souvent conciliantes envers les régimes dictatoriaux, se prononcèrent au départ dans le sens des Occidentaux en proposant un recomptage des voix, mais nuancèrent fortement leurs propos les jours suivants (surtout la pleutre SADEC).

La grande question qui brûle les lèvres, mais dont tout Congolais honnête connaît la réponse : qui est le candidat qui a RÉELLEMENT remporté l'élection présidentielle ?

On peut, sans crainte d'être contredit, éliminer le candidat du FCC, Emmanuel Shadary, ce triste sire dauphin de son maître, qui a souffert de l'impopularité quasi générale de ce dernier. Ce monsieur était tellement vomé par la population rdicienne que le score minable qu'il obtint ne pouvait être relevé au point de le faire gagner. Cela, même les membres de sa propre plate-forme ne l'ignoraient pas. La preuve est qu'ils ne firent guère des pieds et des mains pour contester les résultats à la Cour constitutionnelle...!

Concernant Fatshi, le vainqueur proclamé par les comédiens de la CENI, bien que son nom soit celui de son défunt père, il n'a jamais acquis la notoriété de ce dernier. Ses deux fiefs sont Kinshasa et les Kasai. On peut également citer le Sud-Kivu où il fut massivement voté grâce à son appartenance à la coalition CACH dont fait également partie la taupe Vital Kamerhe, originaire de cette province (vote tribal oblige). Il serait très surprenant que Félix ait été choisi avec engouement par les électeurs du reste du pays. L'attitude morose (voire belliqueuse en certains coins comme Kikwit) de la grande partie des populations à l'annonce des résultats constitue pour moi la preuve définitive que celles-ci n'ont pas voté pour l'actuel Président.

Reste donc Martin Fayulu. Ses détracteurs aiment à pérorer que ce dernier n'aurait pas de base et qu'il ne pourrait remporter les élections de ce seul fait. Certes, L'ECIDÉ (parti politique du chef de LAMUKA) ne comporte que peu de membres. Cependant, vu le ras-le-bol ambiant, la population avait soif de changement. Il convenait de choisir le candidat qui semblait l'incarner. L'alliance Tshisekedi Fils - Vital Kamerhe éveilla la suspicion, car jugée pour beaucoup contre nature, voire déloyale (cf. Accords de Genève). Ce changement, la population le voyait au candidat de LAMUKA. Bien que la CENCO ne cite pas son nom, il est très probable, voire certain, que le vainqueur à l'élection présidentielle soit Fayulu. Interrogés sous le sceau de la discrétion, les opérateurs de la CENI, à travers toute la RDC, ne contredisent pas cette affirmation. C'est donc à juste titre que le soldat du peuple déposa un recours à la Cour constitutionnelle pour réclamer ce qui lui revenait de droit : sa victoire.

La contestation des résultats

Ce mardi de mi-janvier 2019, près la Cour constitutionnelle dont l'audience du jour s'est délocalisée au Palais de Justice pour la circonstance, les juges de cette haute instance judiciaire traitaient le recours introduit par la coalition LAMUKA, en tant que partie demanderesse. La coalition CACH, en tant que défenderesse, était représentée par une impressionnante brochette de 38 avocats. Durant presque cinq heures, chacune des parties exposa ses moyens de droit. Le Parquet conclut par un long réquisitoire qui prit presque une demi-heure.

Je dois vous avouer que cette audience m'a laissé un goût particulièrement amer. Alors que les avocats de Félix étaient particulièrement outillés, ceux de Martin semblaient désarmés. Leur dossier avait tout l'air d'avoir été constitué dans la précipitation. Les chiffres se contredisaient d'une pièce à l'autre (61 % de votants en faveur de Fayulu dans un document contre 47 % dans un autre) et, aux dires de CACH, deux requêtes semblaient avoir été introduites en des dates différentes (l'une le 11 janvier et l'autre le 12). Le comble de l'incohérence fut atteint lorsque LAMUKA, au sein de la même requête, exigeait le recomptage des voix, l'annulation du scrutin et la proclamation de son leader président ! Comme je l'ai écrit un peu plus loin, je ne suis pas un juriste chevronné, encore moins pratiquant du droit, et peux me tromper dans mon appréciation. J'estime néanmoins que ce détail sent le roussi. Les rapaces en toge chers à Fatshi, ainsi que le Ministère public (dont le contenu de l'intervention était curieusement identique en plusieurs points à la plaidoirie de ceux-là), se sont d'ailleurs fait une joie de souligner ledit détail en y insistant particulièrement.

Bien que je n'aie pas de boule de cristal à la maison et que je ne lise pas l'avenir dans des tripes de hiboux, mon petit doigt me dit qu'à l'audience suivante, le joufflu ventripotent sera confirmé Président de la République. Il prêtera serment quelques jours plus tard, aidé par le régime Kabila dans son imposture...!

Conclusion

Je ne sais pas c'est que nous avons fait au bon Dieu, car ce pays n'a décidément pas de chance. Depuis Mobutu jusqu'à Tshisekedi Fils, les individus qui se sont succédé à la magistrature suprême n'ont jamais été le fruit de la volonté populaire. Mobutu et Kabila le Père y ont accédé à l'issue de coups d'État et d'autres putschs. Kabila de Kingakati est monté au trône de manière cavalière et s'y est maintenu à la faveur de parodies d'élections. Contraint par la Communauté internationale, il a décidé (ou fait semblant de décider) de passer le flambeau à quelqu'un d'autre. Et ce, au moyen d'un scrutin risible dont le vernis légal cachait fort mal la fraude qui y a régné tout au long. Et voilà que Fatshi vient d'accéder au fauteuil tant rêvé par feu son paternel. Mais du fond de son caveau (ou de son frigo, je n'en sais rien) en Belgique, je ne crois pas que Étienne est fier de son rejeton...!

Un morceau de taille attend Félix : composer avec la majorité présidentielle issue du régime Kabila. Les membres de ladite majorité se comptent à la pelle parmi les députés, tant nationaux que provinciaux. Le joufflu est donc obligé de constituer un gouvernement d'union nationale. Je serais curieux de connaître les noms des futurs ministres. Je suis sûr que ça plaira à la base...!

Quant aux sénateurs, ils sont désignés par les députés provinciaux, pour la plupart kabilistes, comme je l'ai souligné supra. Il est aisé de déduire que la chambre haute sera formée en grande partie de ces méprisables personnages. Quand on sait que leur chef est désormais sénateur à vie, penser qu'il peut un jour être élu président du sénat par ses pairs n'est pas saugrenu. Si pareil événement survient, Fatshi devra très sérieusement songer à sa sécurité, car il sera désormais assis sur un siège éjectable que le barbu sanguinaire est à même d'occuper de nouveau.

En somme, le mandat du chef de CACH ne sera guère de tout repos...!

À l'issue de cette cogitation d'oisif, certains esprits éclairés me poseront légitimement la question suivante : si Fayulu avait accédé au plus haut poste de l'État, n'aurait-il pas été buté aux mêmes problèmes que Félix ? Ma réponse est négative. En effet, plusieurs membres de la majorité présidentielle de Kingakati auraient quitté précipitamment le navire congolais pour des cieux plus cléments. Ceux qui n'auraient pas saisi cette salutaire occasion se retrouveraient, aux mieux, au frais... à Makala, ou à la Haye, de préférence, pour les plus délinquants. C'est que les mains derrière LAMUKA sont principalement composées de deux poids lourds qui en veulent à mort à Kabila et à sa bande, j'ai cité Bemba et Katumbi.

Ainsi, certes, le soldat du peuple composerait avec l'ancienne majorité présidentielle, mais cette dernière serait considérablement débarrassée de ses éléments les plus dangereux.

D'autres esprits pas moins lumineux me demanderont pourquoi, en dernière minute, Fayulu a accepté la machine à tricher, lui qui l'avait précédemment combattue avec acharnement. N'étant pas télépathe, je ne peux lire dans les pensées du concerné. Ce que j'avancerai s'avère purement spéculatif. J'ose croire que soit il craignait que l'incendie bidon de l'entrepôt le 13 décembre 2018 ne lui soit imputé, soit il ne souhaitait pas endosser les conséquences d'un soulèvement populaire aux conséquences nécessairement lourdes en vies humaines. Dans l'un comme dans l'autre cas, j'estime que le leader de LAMUKA a eu tort.

C'est que (et je l'ai toujours crié haut et fort), ce ne sont ni les élections ni les négociations qui pourraient mettre un terme à un pouvoir sanguinaire, de surcroît militaire. Le peuple doit prendre son destin en main, si possible en se révoltant. Le sang coulera fatalement, mais à force de persévérance, tous ces morts seront vengés par une victoire assurée. Faire le contraire consacre la pérennité de l'ancien système, le dirigeant en fonction se bornant à un rôle de marionnette ou de pantin d'un pouvoir tapi dans l'ombre.

Que Dieu nous vienne en aide en aidant le peuple congolais à prendre enfin conscience de sa misère matérielle et morale, et en lui insufflant la volonté de changer. Et ce, définitivement...!

MORRIS GRÉVISTE

Le 17 janvier 2019